



HAL
open science

Master Droit de la santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit de la santé. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039961

HAL Id: hceres-02039961

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039961v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3MA120003351

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit de la santé

Présentation de la mention

La mention « Droit de la santé » offre une formation transdisciplinaire : droit, public et privé, et santé. Cette proposition est une forme de partenariat très cohérente avec le processus de rapprochement de fusion des universités qui doit conduire logiquement à une collaboration des juristes et des médecins. La formation est ouverte aussi bien aux juristes qu'aux médecins et pharmaciens. Il existe une véritable politique de stage et un suivi des étudiants. La formation prévoit de nombreuses interventions de praticiens. Le dossier fournit des statistiques convaincantes sur la réussite des étudiants et les métiers visés. Le master comprend trois spécialités : « Droit privé et public de la santé », formation transversale et pluridisciplinaire, parce que ce domaine du droit l'exige ; « Droit médical et pharmaceutique », master professionnel qui vise à former des juristes spécialisés dans le domaine de la santé, mutualisé entre l'UFR de droit et l'UFR de médecine ; « Expertise dans le système pénal national et international » qui vise à former des experts devant intervenir dans les procédures pénales. Ces spécialités sont cohérentes et pertinentes.

Indicateurs

Effectifs constatés en M2 en 2009	97
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	79,17 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une mention de qualité qui est appelée à se développer dans le processus de fusion des universités locales. Elle devrait trouver une place importante sur le plan national.

La mention est bien positionnée dans l'offre de formation de l'établissement, car elle propose un master complet M1+M2 en droit de la santé. Le master est apparemment très attractif et son offre a été étoffée en conséquence. Le positionnement dans l'environnement régional et national est bon : le dossier fait état d'une progression des effectifs de 60 % en deux ans. La formation bénéficierait d'une forte attractivité nationale malgré la concurrence de Montpellier. Les débouchés professionnels sont variés, y compris au niveau régional. Le master est adossé à deux laboratoires de recherche. La recherche est organisée dès le M1, avec l'exigence fixée aux étudiants de produire un rapport puis un mémoire en M2. Les liens avec les praticiens sont très nombreux et étroits. Les liens avec l'université de médecine sont déjà étroits et devraient être renforcés avec le processus de fusion.



L'ouverture internationale paraît actuellement faible, mais pourrait être développée grâce à la venue de professeurs étrangers, comme cela est annoncé dans le dossier de présentation de la formation.

L'organisation d'ensemble de la mention est cohérente, le M1 s'articulant bien avec le M2. La formation est largement ouverte aux praticiens, ce qui est louable, même si le dossier ne donne pas de données chiffrées précises sur cet aspect. Les stages des étudiants sont apparemment étroitement préparés et suivis, et les étudiants bénéficient d'un réseau professionnel développé. Il existe une co-habilitation avec la faculté de médecine. On constate une mutualisation des cours en M1 avec d'autres mentions de M1, mais pas de mutualisation de cours en M2. La codirection universitaire est cohérente et très compétente, mais les praticiens ne sont apparemment pas impliqués. Le pilotage de la formation est excellent.

Le dossier ne fournit pas de données chiffrées sur les origines géographiques constatées des étudiants, ce qui est regrettable parce que cela ne permet pas de vérifier l'attractivité de la formation. Le taux de réussite en M2, assez bas par rapport au M1, est présenté par les responsables comme une preuve d'exigence. Dans ces conditions, il y a lieu de s'interroger sur les succès en M1 ou sur les raisons d'une diminution de la qualité des étudiants en M2. Le dossier devrait être plus précis sur ce point. Les formations s'adaptent aux évolutions de la demande extérieure. Ainsi doit être créée une spécialité novatrice : « Expertise dans le système pénal national et international ».

Les procédures d'évaluation n'apparaissent pas clairement dans le dossier, à l'exception d'informations sur l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Concernant l'analyse à 2 ans du devenir des diplômés, les résultats dont font état les responsables de la mention sont difficilement interprétables puisque le dossier de présentation indique que « les formations, malgré leurs efforts déployés, rencontrent les plus grandes difficultés pour connaître le devenir précis de tous les étudiants ». Dans le dossier, « l'autoévaluation » semble avoir été réalisée par une personne autre que le « porteur de la mention », sans que l'on sache si cette personne est également extérieure à la formation.

- Points forts :
 - L'articulation M1/M2.
 - Le rapprochement entre juristes et spécialistes de la santé.
 - Le sérieux et le professionnalisme de l'équipe de direction.

- Points faibles :
 - L'ouverture internationale reste encore faible malgré des perspectives prometteuses.
 - Certaines spécialités ont un taux de réussite assez faible, sans que l'on sache s'il serait possible de l'élever ou s'il est souhaitable qu'elles demeurent très sélectives (dans ce cas, pourquoi n'en serait-il pas de même dans les autres spécialités ?).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La dimension internationale des formations doit être renforcée. Une réflexion devrait être engagée sur le faible niveau de réussite dans certaines filières. La participation des praticiens à la direction du master pourrait être renforcée.

Appréciation par spécialité

Droit privé et public de la santé

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation recherche transversale, public/privé, et pluridisciplinaire, parce que ce domaine du droit l'exige. La formation est dispensée par des intervenants universitaires et praticiens, nationaux et étrangers. Les contenus de la formation sont cohérents avec les objectifs. La spécialité est adossée à deux centres de recherche. Les étudiants doivent rendre des rapports de recherche, mais les liens entre le master et la recherche ne sont pas vraiment explicités. Les aspects professionnalisants et transversaux sont pour l'heure peu développés parce qu'il s'agit d'une formation recherche. En revanche, la formation est présentée comme ouverte à la formation continue

- Indicateurs :

Effectifs constatés	21
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	61,9 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	100 %

- Appréciation :

Il s'agit d'une bonne formation, bien conçue, mais qui souffre de sa proximité avec les masters professionnels. Les étudiants s'engagent peu vers la recherche, mais suivent d'autres « masters professionnels » ou cherchent du travail, ce qui n'est pas cohérent avec l'objectif annoncé.

- Point fort :

- Seul master recherche en droit de la santé.

- Points faibles :

- 62 % seulement de réussite, ce qui est faible et difficilement interprétable.
- La formation et la politique de recherche sont à renforcer, parce que ce master recherche semble souffrir de la concurrence du master professionnel « Droit médical et pharmaceutique ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandation pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la dimension « recherche » pour en faire une vraie spécialité recherche et pas un master concurrent des spécialités professionnelles.



Droit médical et pharmaceutique

- Présentation de la spécialité :

Ce master professionnel vise à former des juristes spécialisés dans le domaine de la santé. Il est mutualisé entre l'UFR de droit et l'UFR de médecine.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	35
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	85,29 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	100 %

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont très cohérents. Le contenu des enseignements est en relation directe avec les objectifs, et les intervenants sont très compétents. La politique de stage paraît réelle. Du fait que le master est « professionnel », l'adossement à la recherche n'est pas essentiel, même s'il est réel. Les liens entre la formation et les milieux professionnels sont très étroits. Le master est ouvert à la formation continue mais pas à la formation en alternance, ce qui est dommage. Il s'agit d'un master très important pour l'université et pour la région.

- Point fort :

- Pluridisciplinarité et place des praticiens dans la formation.

- Point faible :

- Les liens avec les institutions étrangères sont faibles.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait développer les liens avec les établissements étrangers.



Expertise dans le système pénal national et international

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs sont clairs et originaux puisqu'il s'agit de former des experts qui doivent intervenir dans les procédures pénales.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	34
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	90,32 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	100 %

- Appréciation :

Le contenu des unités d'enseignement (UE) est en adéquation avec les objectifs. Les intervenants, du fait de leurs compétences pluridisciplinaires, sont en phase avec les objectifs de la formation. La politique de stage paraît réelle. Il s'agit d'un master professionnel, mais il est adossé à plusieurs structures de recherche, ce qui est bienvenu. Les liens avec les laboratoires de médecine légale et les institutions d'expertises sont apparemment très étroits, mais le dossier ne donne pas d'information sur « l'aspect formation continue », ce qui est regrettable. Ce master est très important parce qu'il permet de répondre à un besoin de formation réel, alors que les matières enseignées ne le sont généralement que dans le cadre de cours de médecine légale.

- Point fort :

- Approche transversale et pluridisciplinaire.

- Point faible :

- Manque de contacts internationaux.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer les liens avec les établissements étrangers.